

Noirs et Bretons. Inégalité raciale et citoyenneté chez Antonio Bachiller y Morales et Louis-Joseph Janvier

Lázara Y. Carrazana Fuentes, Maud Laëthier,
Kali Argyriadis en collaboration
avec Lewis Ampidu Clormeus⁷⁰

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'anthropologie naissante se construit comme une histoire naturelle de l'Homme. Centrée sur le biologique, elle est marquée par les débats entre partisans d'une origine distincte des différentes « espèces humaines » et défenseurs d'une unité de l'espèce. Les premiers, polygénistes, s'opposent aux seconds, monogénistes, qui n'excluent cependant pas l'existence de « races » diverses, ayant atteint un degré inégal de civilisation, susceptibles d'évoluer sous l'influence du milieu. Le terme de « race » lui-même est polysémique : idéal-type disparu depuis la préhistoire à la suite de métissages pour Paul Topinard (Mucchielli, 1997 : 78) ; types observables à partir duquel Georges Vacher de Lapouge élabore une géopolitique raciale du monde contemporain (Wartelle, 2004 : 139) ; synonyme encore de groupe ou d'ethnie chez Armand de Quatrefages (1887) ; il peut aussi simplement être utilisé pour signifier la filiation ou même la classe en tant que catégorie d'appartenance socio-économique héritée, comme dans le cas de la « race ouvrière » telle que l'entend Émile Zola (Morice, 2006)⁷¹. Derrière le projet de connaissance de l'Homme, c'est toutefois une vision hiérarchisée des groupes humains, essentialisant les différences, qui se dessine depuis la France, l'Angleterre ou l'Allemagne, sur fond d'expansion coloniale et de développement industriel.

Dans les Amériques, et en particulier dans les sociétés esclavagistes et/ou post-esclavagistes, la notion de race, également utilisée pour naturaliser les hiérarchies sociales et ethniques, est depuis longtemps au cœur de la fondation

⁷⁰ Le travail préparatoire de compilation de données biographiques, bibliographiques et historiques a également bénéficié de la collaboration d'Anabel Hernández. Lewis A. Clormeus est co-auteur de la biographie de Janvier présentée ci-après.

⁷¹ Pour une étude approfondie de ces débats en France, voir également Blanckaert (2009).

de l'ordre politique : après qu'elles ont été mises au service du projet de conquête et de développement économique des puissances européennes, cette notion et son corollaire, celle de métissage, ont constitué l'un des thèmes majeurs des projets de construction des nouvelles nations indépendantes : fallait-il abolir les inégalités ou au contraire les réorganiser ? Fallait-il faire disparaître une « race » en particulier, au profit d'une autre, ou les mélanger toutes, pour en créer une nouvelle ? Était-il possible, au contraire, de penser la nation et la citoyenneté pleine et entière en s'émancipant de cette catégorie classificatoire, bientôt envisagée comme un produit de l'histoire ? Au Brésil, à titre d'exemple, le comte de Gobineau est Ministre de la France de 1868 à 1869 : on discute son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1854), dont les théories sur la dégénérescence provoquée par le métissage, incontournables à l'époque, laissent poindre l'angoissante possibilité d'une infériorité indépassable de la population brésilienne (Petrucci, 1993). En Haïti et à Cuba, en revanche, la question de la race est abordée par certains auteurs de façon bien différente.

À la fin du XIX^e siècle, ces deux pays connaissent pourtant des situations très contrastées. Haïti est « La République Noire » qui, quatre-vingt ans plus tôt, a proclamé son indépendance et inscrit la race jusque dans sa Constitution⁷². Les premiers dirigeants haïtiens ont formulé un discours officiel à l'encontre du racisme colonial, que certains ont qualifié de racialisme de non-Blancs (Nicholls, 1979 : 1), basé sur le principe de l'unité raciale de tous les Haïtiens. Il s'agit de (dé)montrer, d'une part, que les différences entre les « races » du genre humain – entendues comme familles d'individus ayant une ascendance commune – ne sont pas en lien avec des facteurs qui leur sont immanents, et d'autre part, que les « Noirs » sont capables d'accéder à la civilisation et de contribuer au progrès de l'humanité (*op. cit.*). Haïti en est la preuve concluante. C'est cette idée que développent d'abord des historiens de la jeune République comme Thomas Madiou ou Beaubrun Ardouin et que les travaux de Louis Joseph Janvier et d'Anténor Firmin (dont il sera question dans le chapitre 2) reprendront et dépasseront en donnant à cette approche un contenu anthropologique.

À Cuba, où l'abolition de l'esclavage est proclamée en 1886, les guerres d'indépendance secouent le pays et la population dite « de couleur » y participe massivement. La classe dirigeante de l'île, constituée de fonctionnaires de la

⁷² La Constitution de 1805 stipule : « Art. 14. – Toute acception de couleur parmi les enfants d'une seule et même famille, dont le chef de l'État est le père, devant nécessairement cesser, les Haïtiens ne seront désormais connus que sous la dénomination générique de Noirs. » L'interdiction faite aux Blancs de posséder une terre sur le sol haïtien, ordonnée par Dessalines, y est aussi inscrite : « Art. 12. – Aucun blanc, quelle que soit sa nation, ne mettra le pied sur ce territoire, à titre de maître ou de propriétaire et ne pourra à l'avenir y acquérir aucune propriété. » Cette prohibition, dans son lien avec la question raciale, fut néanmoins un sujet de débat tout au long du siècle.

Couronne et de grands propriétaires terriens espagnols et créoles (nés sur place), vit alors dans la terreur du déclenchement d'une révolution semblable à celle survenue en Haïti. Même si les propriétaires créoles soutiennent financièrement la stratégie insurrectionnelle, ils sont plutôt favorables à l'idée d'une autonomie partielle de l'île ou de son annexion par les États-Unis (Estrade, 1971 : 51).

Le combat pour l'égalité raciale se pose donc très différemment dans les deux contextes. Pourtant, dans un cas comme dans l'autre, il occupe la réflexion. Les écrits des intellectuels et penseurs politiques qui le portent (largement représentés en Haïti alors qu'ils sont minoritaires dans le milieu académique cubain) peuvent de ce point de vue être mis en regard ; ils sont en effet particulièrement éclairants pour saisir la façon dont une pensée anthropologique s'articule à l'élaboration d'une pensée politique nationale.

C'est dans cette perspective qu'il est possible de relire certains écrits d'Antonio Bachiller y Morales et de Louis-Joseph Janvier : *Los Negros*, compilation de textes rédigés entre 1874 et 1876 puis publiés en 1887, assortis d'une introduction et *L'égalité des races humaines*, publié en 1884. Les réflexions de ces auteurs reflètent des prises de positions intellectuelles et politiques face à l'affirmation de l'inégalité des êtres humains catégorisés comme *negros*, *mulatos* ou *de color* en espagnol, « nègres », « mulâtres » ou « noirs » en français⁷³. Leur analyse montre comment elles s'inscrivent dans une histoire du genre humain qui convoque la communauté scientifique transatlantique. Elle montre également combien celles-ci s'éclairent par leur intégration à une pensée nationale qui s'appuie aussi sur des arguments philosophiques, sociologiques et historiques. Prémices d'une anthropologie sociale qui s'affranchira du biologique⁷⁴, elles prennent sens dès leur émergence dans un engagement politique. Égalité raciale, accès à la citoyenneté, développement social, souveraineté politique : dans les deux cas, une réflexion sur soi est engagée, qui n'en dépasse pas moins les frontières nationales.

Une colonie espagnole en quête d'émancipation

À Cuba, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les débats scientifiques sur la hiérarchie des races humaines viennent se greffer sur une discussion déjà posée dans le champ politique. Dès les années 1820, au moment où l'Espagne ratifiait le traité d'interdiction de la Traite, le célèbre prêtre indépendantiste et abolitionniste Félix Varela avait lancé la polémique en

⁷³ Voir note 6 dans ce chapitre.

⁷⁴ En France, la critique radicale de l'anthropologie physique et de son obsession pour la mesure (anthropométrie, craniologie) est formulée à partir de 1895 par Émile Durkheim, en réaction notamment à l'affaire Dreyfus (Mucchielli, 1997).

proposant la suppression graduelle de l'esclavage et la proclamation de l'égalité en droit des Africains et de leurs descendants, leur concédant, lorsqu'ils étaient libres, une carte de citoyen dont l'octroi était soumis néanmoins à des conditions de mérite et de moralité (Varela, 1971 [1822]). Mais d'autres penseurs pionniers de la nationalité cubaine, comme l'historien et économiste José Antonio Saco, pourtant disciple de Varela et opposé à la Traite (Saco, 1879), n'incluaient pas les « Noirs » dans leur conception de la cubanité (Saco, 1971 [1848] : 334-336). Le développement d'une bourgeoisie « de couleur » libre avait été freiné par une violente répression en 1844, que Bachiller y Morales évoque dans son texte⁷⁵. La question du remplacement de la main-d'œuvre esclave était par ailleurs devenue prégnante : c'est en particulier dans ce cadre que les scientifiques furent convoqués, pour donner leur avis sur les types de population pouvant être importés « sous contrat » (Chinois, Irlandais, Galiciens, Africains, etc.) et pour tenter d'éradiquer les maladies tropicales qui les décimaient.

Dans les principaux espaces académiques et intellectuels, comme l'Académie royale de sciences médicales, physiques et naturelles de La Havane, créée en 1861, la Société anthropologique de l'île de Cuba, créée en 1877, ou encore les cercles de divulgation scientifique et culturelle, mais aussi dans les journaux ou dans les salons, on discute donc des particularités physiques, intellectuelles et morales des différentes « races » en présence, de leurs capacités d'adaptation au climat et de leurs pathologies. L'attention se porte en particulier sur les « races africaines » et sur leur propension – ou leur incapacité – à s'adapter à la « civilisation et au progrès ». On s'interroge avec inquiétude sur l'influence des « races inférieures » sur les « races supérieures » et sur les conséquences du mélange. Qu'en est-il de l'influence du milieu ? Les Noirs créoles (nés à Cuba) sont-ils supérieurs à ceux nés en Afrique ? Ainsi, dans la session inaugurale de la Société anthropologique de l'île de Cuba, le docteur Luis Montané y Dardé invite à l'étude de « la race noire africaine et de ses descendants créoles, parmi lesquels l'anthropologue distingue de notables différences » (Mestre, 1894 : 149). Avec le développement conjoint de l'archéologie, les scientifiques de cette époque s'intéressent également à l'influence, pour eux négative, des langues aborigènes et africaines sur l'espagnol parlé à Cuba⁷⁶.

Ces réflexions se déroulent entre membres d'une même élite, descendants de familles espagnoles ou françaises liées aux intérêts socio-économiques et politiques des grands propriétaires terriens détenant le pouvoir, pour lesquels l'abolition de l'esclavage se traduirait par une perte de profits consi-

⁷⁵ Voir la note 67 dans ce chapitre.

⁷⁶ Sur ces débats, voir notamment García González & Naranjo Orovio (1998) et Beldarraín (2006) ainsi qu'Hernández (2017) qui recense les contributions anthropologiques à la *Revista de Cuba* et à la *Revista Cubana* (1877-1895).

dérable (Moreno Fragnals, 1978). Rares sont ceux qui défendent alors cette idée, et lorsque certains s’y risquent, la menace du « péril noir », spectre des massacres perpétrés contre les colons « blancs » lors de la révolution haïtienne, est immédiatement évoquée⁷⁷. Dans une population où les « Blancs » constituent 51% en 1860 (Pérez de la Riva, 1961), la peur de « l’africanisation » (terme que l’on associe à Cuba au processus qu’aurait connu Haïti) pèse de tout son poids sur les débats. Lorsque les fondateurs du Lycée artistique et littéraire de Guanabacoa, pensé comme un espace de diffusion des idées nouvelles, proposent en 1861 « l’arrêt prudent de l’esclavage, source permanente d’immoralité », les réactions sont hostiles. Afin de démontrer « l’égalité naturelle des droits humains », cette institution invite alors des scientifiques de renom à s’exprimer : le naturaliste Felipe Poey présente ainsi une conférence sur « l’égalité des races humaines du point de vue zoologique » (1999 [1861]), tandis qu’Antonio Bachiller y Morales y développe le thème de « l’égalité morale et intellectuelle » (Bachiller, 1887: 83)⁷⁸. Le public réagit alors avec la plus grande indignation, au point que Felipe Poey doit présenter des excuses⁷⁹.

Néanmoins, lorsqu’éclate la première Guerre d’indépendance (1868-1878), inaugurée le 10 octobre par le célèbre appel de Yara, où le propriétaire terrien Carlos Manuel de Céspedes proclame la libération de ses esclaves, une pensée citoyenne, républicaine et anti-racialiste émerge parmi les intellectuels impliqués dans le mouvement, qui sera incarnée quelques années plus tard par José Martí (voir chapitre 2)⁸⁰. Le gouvernement espagnol tente d’en saper les bases, en promettant à son tour la liberté aux esclaves qui rejoindraient les rangs de son armée, et décrète en 1870 la « loi de ventres libres » à laquelle Bachiller y Morales se réfère en plusieurs occurrences. Mais c’est très clairement au sein de l’Armée de libération que les « Noirs » et les « Mulâtres » sont peu à peu traités comme des égaux et trouvent progressivement (et non

⁷⁷ Rappelons que l’idée d’une application sans transition des principes de liberté et d’égalité ayant mené à l’anarchie a nourri le procès en barbarie fait à Haïti à cette époque (Bourhis-Mariotti, 2015). Pour une analyse de l’impact de la « révolution noire » et de la peur – ou de l’inspiration émancipatrice – qu’elle généra dans tout l’espace caraïbe, voir aussi Gómez (2013) et Ferrer (2011).

⁷⁸ Nous n’avons malheureusement pas retrouvé le texte de cette conférence.

⁷⁹ « Nous avons rappelé l’origine commune de toutes les races ; et si d’aventure nous avons prononcé le mot égalité, nous l’avons fait en référence à l’esprit immortel que possèdent tous les hommes, et ce sans discuter des droits... Et s’il est nécessaire de renouveler nos marques de soumission à l’ordre qui nous régit, nous le faisons avec ferveur ; tant pour notre justification qu’au profit du présent Institut ; décidés à ne causer aucune contrariété à l’Excellentissime Sieur Capitaine Général D. Francisco Serrano » (cité par García Blanco, 2002 : 32).

⁸⁰ Cette pensée sera, ensuite, considérée comme fondatrice de la Nation réellement souveraine par l’historiographie cubaine : « sans distinction de races dès le départ, Blancs, Noirs et Mulâtres ont mis leur vie en péril pour la rédemption de la patrie » (Torres-Cuevas & Loyola Vega, 2001 : 233 ; voir aussi Ortiz, 1942).

sans conflits) un espace où assumer des charges politiques et militaires du plus haut niveau. C'est le cas pour de nombreux combattants *mambises*⁸¹ considérés aujourd'hui comme des héros de la patrie, comme Antonio Maceo Grajales, son frère José Maceo Grajales, Quintín Banderas ou Guillermon Moncada. Or, nous précise Ada Ferrer :

« Si l'un des piliers de la révolution était l'armée racialement intégrée, l'autre était significativement moins palpable » (2009 : 233). Elle engageait « une puissante rhétorique antiraciste qui avait commencé à fleurir lors de la première rébellion et qui se généralisa beaucoup plus dans les années comprises entre l'abolition légale de l'esclavage, en 1886, et le début de la troisième et dernière guerre, en 1895. Cette nouvelle rhétorique – qui ne faisait cependant pas l'unanimité⁽⁸²⁾ – situait l'égalité raciale en tant que fondement de la nation cubaine » (*ibid.*).

Sur ce point, le décalage avec le monde académique est donc total : quelques semaines avant l'appel de Yara, le médecin d'origine catalane José Antonio Reynés de Verdier présente ses travaux intitulés *Algunas consideraciones sobre la raza negra, su patología y terapéutica* devant l'Académie royale de sciences médicales, physiques et naturelles de La Havane, où, tout en qualifiant la traite de commerce immoral, il est applaudi pour ses théories sur l'infériorité intellectuelle de la « race noire » (Beldarraín, 2006: 43-44). De nombreuses autres recherches posant l'inégalité des races comme une évidence se succéderont par la suite dans cette institution, puis à la Société anthropologique de l'île de Cuba⁸³. Seuls feront exception les travaux du philosophe Enrique José Varona, qui plaide pour la création d'écoles pour les enfants « noirs » et affiche son scepticisme face aux théories de Gobineau, ou ceux du médecin français Henri Dumont (1876), qui, tout en se donnant pour tâche de classer les ethnies africaines en présence à Cuba par la

⁸¹ Nom donné à Cuba aux insurgés des guerres d'indépendance qui ont eu lieu entre 1868 et 1898 (au singulier, *mambí*).

⁸² Ainsi le Parti libéral autonomiste auquel Bachiller demeura un temps affilié, fondé le 25 août 1878 à la fin de la première Guerre d'indépendance et qui plaidait en faveur d'une autonomie graduelle de Cuba et d'une abolition de l'esclavage après indemnisation des maîtres, prônait par ailleurs le renforcement de l'immigration blanche dans l'île : « Telle est la bonne voie. Immigration blanche et rien que blanche. Nous nous opposerons toujours avec ténacité à ce que Cuba soit un musée ethnologique, un point de réunion pour toutes les races inférieures » (*El País*, 8 février 1880, cité par Ramírez Cañedo *et al.*, 2008 : 37). Son rival, l'Union constitutionnelle, défendait le maintien du régime colonial et le système du « patronage » (cf. note 46 dans ce chapitre).

⁸³ Le travail de l'ophtalmologiste Juan Santos Fernández sur les maladies des yeux spécifiques ou non aux « Noirs », par exemple, y sera débattu pendant plusieurs mois.

méthode anthropométrique et en défendant l'idée de l'existence de pathologies spécifiques à chaque race, met les capacités intellectuelles des « Noirs » éduqués au même niveau que celles des « Blancs ». Son texte, commenté avec condescendance concernant ce dernier point par Luis Montané y Dardé, tombera d'ailleurs dans l'oubli pendant près de quatre décennies (*op. cit.* : 64).

En effet, à cette époque et bien que quelques-uns de ses membres finissent par prendre fait et cause pour la lutte indépendantiste, notamment lors de la dernière Guerre d'indépendance (1895-1898), la Société anthropologique de l'île de Cuba, au-delà de ses interlocuteurs régionaux, dialogue essentiellement avec l'Europe. Avec la Société anthropologique espagnole, d'abord, dont elle est une filiale, et qui, fondée en 1865 à Madrid, est elle-même inspirée du modèle de la Société d'anthropologie de Paris, fondée en 1859. Avec la France surtout, où ont fait leurs études de médecine, voire d'où sont originaires, les professeurs Luis Montané y Dardé, José Ramón Montalvo Covarrubias ou Aristides Mestre, et où les grandes familles de Cuba ont coutume d'envoyer leurs héritiers pour compléter leur formation (voir par exemple Estrade, 1971). À La Havane, outre les archéologues espagnols reconnus comme Miguel Rodríguez Ferrer ou Francisco María Tubino, fondateur de la Société anthropologique de Séville et secrétaire général de la Société anthropologique espagnole, les médecins et anthropologues physiques, à l'instar de leurs homologues haïtiens, lisent d'ailleurs en version originale les plus récents travaux de Paul Broca, Charles Darwin, Armand de Quatrefages, Paul Topinard ou Georges Vacher de Lapouge. Ils participent aux débats entre monogénistes et polygénistes et développent des théories anthropométriques et craniologiques qui répondent à celles des anthropologues français, italiens, anglais et espagnols.

Au moment où Antonio Bachiller y Morales écrit, puis compile les textes inclus dans *Los Negros*, la société cubaine est donc traversée par de grands bouleversements. Malgré les courants progressistes impulsés par la lutte indépendantiste et abolitionniste, elle reste structurée par de profondes divisions raciales et sociales. La discrimination des « Noirs » et des « Mulâtres », dénoncée par cet auteur, est présente dans tous les aspects de la vie économique, politique et domestique. Quel que soit leur statut (esclave, émancipé, libre), interdiction leur est faite depuis 1844 de pratiquer les métiers liés à l'artisanat, à l'éducation, à la santé, aux arts ou à la science militaire ; les mariages interracialisés sont strictement circonscrits à l'autorisation du Capitaine général⁸⁴ ; l'accès aux espaces institués pour l'instruction (religieuse ou laïque) leur est très limité ; enfin les sociétés d'entraide et de divertissement (*cabildos*) qui avaient permis aux personnes originaires d'Afrique de s'organiser pour racheter leurs proches et de perpétuer une forme relocalisée de leurs pratiques

⁸⁴ La plupart de ces unions, néanmoins courantes à l'époque, sont libres.

culturelles et religieuses, voire à plusieurs reprises d'élaborer des soulèvements (Ortiz, 1921 ; Franco, 1963), ont été progressivement reléguées *extra-muros*, interdites, et leurs biens mobiliers et immobiliers confisqués. C'est précisément contre cet enfermement dans une caste, produisant artificiellement un fatalisme de la « race », que va s'élever Antonio Bachiller y Morales.

Une « République Noire » en quête de reconnaissance

En Haïti, la situation est très différente. La réflexion des auteurs haïtiens, penseurs et hommes politiques, du XIX^e, est traversée par l'idée d'appartenir à une « société nouvelle » (Célius, 2014), symbole de la dignité noire, et devant prouver la possible égalité de tous les hommes grâce à l'instruction. Présente dès les premières décennies, cette pensée est développée tout au long du siècle. Dans ce cadre, la réflexion intellectuelle et politique participe d'un projet anthropologique dont le discours repose sur l'humanisation de tous les hommes (Célius, 2005, 2014). Dans la « République noire », l'idée d'universalité se décline dans la revendication de l'égalité raciale. Dans un dialogue tourné vers l'Europe, et en particulier la France, intellectuels et hommes politiques, répondent ainsi à la vision raciste à travers laquelle « l'homme noir » est considéré et leur pays appréhendé. En effet, tandis qu'à l'époque de Saint-Domingue, naturalistes, médecins, pharmaciens ou encore démographes se déplacent pour étudier et augmenter la productivité de la riche colonie, au long du XIX^e siècle, la communauté étrangère, française, qu'elle soit composée de journalistes, de visiteurs ou de scientifiques, s'attache d'abord à dénigrer les Haïtiens et leur jeune république (Clorméus, 2016). La représentation d'un pays où la « sauvagerie » serait à la fois morale, religieuse⁸⁵, linguistique et politique peut alors coexister et contraster avec celle d'un cadre idéal pour expérimenter et établir une « nationalité noire » pour la population noire, et notamment pour certains de ses membres vivant aux États-Unis (Bourhis-Mariotti, 2015 ; 2016).

Or, la place singulière qu'occupe le pays dans le regard étranger de même que la connaissance des termes dans lesquels l'inégalité raciale est avancée en France, contribueront à ce que l'égalité raciale et la dignité d'« être noir » soient des idées reprises par des penseurs francophiles. Si, dès les premières décennies du siècle, la Révolution haïtienne, et plus largement l'histoire du pays, pouvait servir, à partir d'Haïti, à mettre en avant les singularités de la

⁸⁵ À partir des années 1860, après la signature du Concordat qui fait du catholicisme la religion officielle d'Haïti et en application duquel le recrutement et la formation des missionnaires français sont confiés à une congrégation de Bretagne, le clergé intensifie sa lutte contre les pratiques *vodou*. Les premières campagnes anti-superstitieuses sont organisées (voir chapitre 3).

société, le combat contre la hiérarchisation des races occupera largement la seconde moitié du siècle. La production scientifique des années 1880 est à cet égard exemplaire. Elle contribue largement au développement et au renouvellement d'une réflexion antiraciste qui, saisie dans ses liens avec le politique, entend aussi défendre le nouvel État. Louis Joseph Janvier, mais aussi le célèbre Anténor Firmin (voir chapitre 2) ou encore François-Denis Légitime, Edmond Paul, Horace Pauléus-Sannon, Duverneau Trouillot, Bénito Sylvain, Hannibal Price, Demesvar Delorme – autant de penseurs, devenus illustres – participent à cette réflexion. Si l'ouvrage majeur d'Anténor Firmin, *De l'égalité des races humaines (Anthropologie positive)*, de 1885, est maintenant connu et apprécié pour le « geste épistémologique » (Fluehr-Lobban, 2005) qu'il institue à l'égard de la science anthropologique en réfutant l'idée de race, on ne peut manquer de saisir l'importance des travaux de ces figures de l'intelligentsia haïtienne, alors en étroite relation avec les cercles savants parisiens auxquels certains appartiennent.

Néanmoins, à l'intérieur du pays, l'instabilité politique et les crises qui se succèdent alimentent les critiques et affaiblissent l'étroite relation établie, par certains penseurs, entre réflexion intellectuelle et construction du lien social. En outre, au cours du siècle, la situation économique n'a cessé de se dégrader. Dans les années 1880, la dépendance financière, que la dette de l'indépendance contractée en 1825 par le président Jean-Pierre Boyer a renforcée, grève fortement le budget national. Dans ce contexte, tandis que les emprunts se multiplient, les capitaux étrangers s'installent durablement, aidés de la présence de négociants qui dominent déjà le commerce de l'importation et de l'exportation. Une bourgeoisie d'affaires étrangère – allemande, française, américaine, anglaise – accompagne sa participation progressive dans les débats politiques d'un discours selon lequel les Haïtiens ne pourraient, ni ne sauraient se gouverner. Cette situation contribue à renforcer les divergences internes posées par la résolution des problèmes politiques et économiques. Si la sauvegarde de la nation occupe alors les penseurs haïtiens, les choix en matière de développement économique les divisent. Le conflit entre le Parti libéral et le Parti national qui marque les dernières décennies l'illustre⁸⁶. Dans une situation où les cultivateurs, majoritaires, voient leurs conditions de vie se dégrader toujours plus, la priorité à accorder à l'agriculture (à laquelle Janvier est tout particulièrement sensible) ou à l'industrie, dominée par les capitaux étrangers, se pose avec une acuité particulière. Dans ce cadre, ces cultivateurs multiplient les soulèvements, sans voir la moindre amélioration de leurs conditions, alors que cette « majorité noire » des campagnes est pourtant présentée comme étant au centre des préoccupations

⁸⁶ C'est ce qui ressort de la lecture attentive des textes produits à l'époque des auteurs précédemment cités.

politiques. La modernisation de l'économie et l'intégration de cette majorité délaissée dans un projet national démocratique constituent ainsi les objectifs en même temps qu'ils contribuent durablement aux divisions politiques et sociales qui marquent la fin du siècle⁸⁷. Les différenciations sociales, celles entre les propriétaires et le monde rural appauvri, amèneront d'ailleurs à ce que soit reprise l'idée de l'existence de deux mondes séparés au sein de la nation haïtienne, de « deux nations dans la nation » selon l'expression de Janvier (1886 : 152).

Or, les divisions entre les nationaux et les libéraux recourent aussi les tensions autour de la question de couleur. Les premiers sont considérés comme ceux qui servent les intérêts de la « majorité noire » tandis que les seconds sont vus comme protégeant les intérêts des « Mulâtres ». Janvier, ardent défenseur de la souveraineté nationale, se range clairement du côté des nationaux qui prônent le « plus grand bien au plus grand nombre » contrairement aux libéraux selon lesquels « le pouvoir revient aux plus capables⁸⁸ ». Néanmoins, si les tensions politiques peuvent être examinées à partir d'un prisme coloriste (Labelle, 1987), il reste que ces partis drainent tous deux, jusqu'à leur dissolution, des partisans considérés comme « noirs » et « mulâtres ». Janvier, comme Firmin, consacrent d'ailleurs de longues pages dans leurs différentes publications à l'instrumentalisation politique de la question de la couleur en cette fin de siècle.

À cet égard, si Janvier est considéré, à ce moment, comme un important intellectuel haïtien, il est notamment connu pour ses publications engagées. En 1882, il a déjà publié plusieurs ouvrages dans lesquels il s'attaque au racisme scientifique et aux préjugés qui, à travers la presse et dans les cercles savants français, ternissent l'image d'Haïti. Ainsi, dans l'ouvrage collectif *Les détracteurs de la race noire et de la République d'Haïti* (Auguste, 1882), auquel il travaille avec d'autres intellectuels haïtiens résidant à Paris et engagés dans cette cause (Justin Dévost, Arthur Bowler, Jules Auguste et Clément Denis), il dénonce le caractère rétrograde des écrits du littérateur français Léo Quesnel (publiés dans la *Revue politique et littéraire*, les 21 janvier et 4 février 1882). Dans ce recueil d'articles, précédé de lettres du Français Victor Schœlcher et du Portoricain Ramón Emeterio Betances, deux figures majeures de la lutte contre le racisme et l'esclavage, les auteurs répondent à des déclarations

⁸⁷ Le chapitre suivant revient sur ce contexte. Pour une analyse des oppositions entre libéraux et nationaux sur les questions économiques et plus largement sur les modes de production dans une situation dominée par la petite propriété agraire et la présence de capitaux étrangers, voir l'étude de Max Dominique (1988).

⁸⁸ Sur ces conflits, on lira le texte de Janvier de 1885 : *Les affaires d'Haïti 1883-1884*. Dès ce moment, nombre, couleur – à la suite de l'effacement de la hiérarchie des races dans l'élaboration d'une identité nationale distinguée de l'ordre colonial – et savoir constituent les éléments d'une idéologie du pouvoir qui divise les élites.

racistes contre Haïti. Janvier reprend alors les argumentaires discriminatoires pour montrer, sur le plan intellectuel, moral, religieux, politique et physique, les évolutions du pays et les transformations des Haïtiens. Par la suite, en 1882-1883, il engage une autre polémique avec Victor Cochinat, journaliste martiniquais : Janvier récuse encore les idées reçues sur Haïti en pointant les progrès que la société haïtienne a accomplis au niveau matériel, intellectuel et moral⁸⁹.

À partir de 1883, la crise nationale s'envenime pourtant. En septembre de cette même année, dans un climat de guerre civile, plusieurs villes sont aux mains d'insurgés que l'on dit appartenir au Parti libéral, conduit par leurs fondateurs Boyer Bazalais et Edmond Paul, opposé au Parti national, celui du président en exercice, Lysius Salomon, que soutient Janvier. Les insurrections débutent à Miragoâne avant de s'étendre aux villes de Jérémie et de Jacmel puis de Port-au-Prince (voir aussi chapitre 2). Dans *Les Affaires d'Haïti (1883-1884)*, Louis Joseph Janvier revient sur cette situation et écrit que ces insurrections, dirigées par d'anciens exilés appartenant au Parti libéral, ont en réalité pour but d'empêcher l'exécution d'une loi sur la distribution des terres aux paysans (*ibid.* : 100). Janvier entend ainsi montrer que leurs causes sont sociales et économiques avant d'être politiques ou constitutionnelles ; le « demi-servage », ainsi qu'il le nomme, le système agricole et le manque d'instruction pour les paysans en seraient à l'origine. Il faut d'ailleurs insister sur le fait que tous les écrits de Janvier sont traversés par la question du droit à la terre (comme en témoigne le prologue du texte présenté), qui va de pair avec la défense de ceux qui la travaillent, c'est-à-dire du plus « grand nombre », les paysans⁹⁰.

C'est dans le contexte de cette crise politique majeure que Janvier produit son étude, *L'égalité des races*. Nous sommes aussi, en 1884, à la veille

⁸⁹ Dans une série d'articles, Victor Cochinat avait notamment critiqué le fonctionnement des institutions politiques, militaires ou éducatives haïtiennes. Dans une réponse cinglante, Janvier revient sur la dette symbolique et financière payée par Haïti et insiste sur l'exemplarité de son pays, de son histoire et de ses héros, qu'il qualifie de « France noire ». Il écrit : « Héros et vaillants de 1803 dont je veux bien remettre les noms sous tes yeux de nègre, car tu leur dois en grande partie la faculté dont tu jouis d'insulter aujourd'hui leurs fils, et cela – chose très grande ! – chez eux, pendant que tu es chez eux et que tu manges les miettes de leurs tables. Ils s'appelaient Dessalines et Pétion, Geffrard et Capois, Férou et Toussaint-Brave, Christophe et Cangé, Vernet et Gérin, Jean-Louis François, Magny, Louise Gabart et Boisrond-Tonnerre. Si tu t'étais rappelé ces noms au lieu de faire rire des Haïtiens actuels, tu eusses voulu que toute la race noire adorât à deux genoux la mémoire de leurs aïeux. [...] Et je dis à M. Cochinat : Manant, apprend à vivre et parle avec respect des petits-fils de Toussaint-Louverture auquel tu dois tant et auquel vous devez tant, vous tous, enfants de l'Afrique qui habitez l'Amérique » (1883 : 55-56).

⁹⁰ Son livre *Le vieux piquet* revient en 1884 sur la question centrale de la propriété du sol qu'il associe à celle de la souveraineté nationale. Certains analystes, notamment Max Dominique (1988), critiqueront par la suite ce type de positions en faveur des paysans

de la conférence de Berlin qui consacre le partage de l'Afrique par les empires coloniaux. À ce moment, plusieurs intellectuels haïtiens intègrent des cercles savants parisiens ; c'est le cas d'Anténor Firmin qui devient membre de la Société d'anthropologie de Paris où Janvier, qui y est intégré depuis 1882, l'a introduit⁹¹. C'est alors l'occasion pour ces penseurs de réagir aux préjugés sur la « race noire » et sur Haïti, mais aussi de s'engager dans la politique de leur pays. Ainsi, la même année que *L'égalité des races*, Janvier publie, dans une édition parisienne, un autre ouvrage au titre révélateur : *Haïti aux Haïtiens*. Il insiste, alors que persiste la rumeur d'une menace d'annexion d'Haïti par les États-Unis d'Amérique, pour prôner le respect de la souveraineté nationale, dimension centrale qui traverse toute son œuvre.

Défendre l'égalité à partir de deux postures distinctes

Né à La Havane, **Antonio Bachiller y Morales** (1812-1889) est une figure scientifique majeure du XIX^e siècle cubain. Connu comme le « père de la bibliographie cubaine » (Peraza Sarausa, 1937), il est à la fois juriste, économiste, philologue, historien et spécialiste d'archéologie précolombienne. Issu d'une famille très catholique, de père militaire au service de la Couronne espagnole et de mère d'origine noble née à Cuba, il fait ses études à l'Université pontificale de La Havane, où il obtient en 1837 une licence en droit canonique et en 1838 une licence en droit civil (Castro y Bachiller, 1939). Il occupe ensuite le poste de secrétaire de la Société économique royale des amis du pays⁹², où il devient directeur de la chaire d'économie politique en 1841. L'année suivante, il obtient la chaire de droit naturel et canonique de l'Université de La Havane. Il sera également doyen de la Faculté de philosophie jusqu'en 1862. Il poursuit par la suite sa carrière dans l'enseignement et prend en 1863 le poste de directeur de l'Institut d'enseignement secondaire de La Havane, nouvellement créé, où il donne des cours d'économie politique, de statistiques et de droit commercial. Ses publications,

comme le reflet d'un « nationalisme bourgeois » au travers duquel les penseurs de cette fin de siècle défendaient des privilèges de classe.

⁹¹ Comme le fait remarquer Lewis. A. Clorméus (2016 : 106), le nom de Janvier n'apparaît pas, en revanche, dans la liste de ceux qui ont fondé, en 1886, en Haïti, le comité haïtien de la Société d'ethnographie de Paris, à l'initiative de François-Denys Légitime.

⁹² Voir note 66 dans le texte de Bachiller y Morales.

durant cette période, sont déjà abondantes et diversifiées. Il entreprend notamment la rédaction du premier catalogue de publications produites à Cuba (1859-1861), se fait le chroniqueur minutieux de l'administration coloniale des rues de La Havane (1860a), s'intéresse à l'agriculture (1856), à la philosophie du droit (1857).

Lorsqu'éclate la guerre en 1868, Antonio Bachiller y Morales et un groupe d'intellectuels de son milieu rédigent et signent un texte réclamant une plus grande autonomie pour les citoyens cubains : ils présentent cette alternative comme le seul moyen d'en finir avec le conflit (1869). Cette posture, pourtant modérée, lui vaudra le saccage de sa bibliothèque par les forces de l'ordre et l'obligera à émigrer avec toute sa famille à New York. Pendant neuf ans, jusqu'à la fin de la guerre, il collabore à différents périodiques hispanophones et anglophones, dont *El Mundo Nuevo – América Ilustrada*, une revue indépendantiste cubaine à vocation pan-hispano-américaine, où il exprime ses opinions en faveur de la suppression de l'esclavage et de l'accès aux droits civils pour tous les « gens de couleur » une fois leur liberté acquise. Ces « gens de couleur », il les observe par ailleurs avec curiosité aux États-Unis, et les décrit dans ses textes en les comparant à ceux qu'il connaît à Cuba. Ce n'est qu'en 1887, un an après l'abolition définitive de l'esclavage, qu'il compilera ces essais dans le recueil *Los Negros*.

À son retour à Cuba, il reprend son activisme politique en faveur de l'autonomie. Approfondissant ses recherches en archéologie précolombienne (1878-1879 ; 1881a ; 1884), il devient membre émérite (et un temps président, entre 1887 et 1888), de la Société anthropologique de l'île de Cuba, ainsi que membre correspondant de prestigieuses institutions étrangères, comme, par exemple, la Société archéologique de Madrid ou la *New York Historical Society*. Il reprend également ses activités en tant que membre des Sociétés économiques de Puerto Príncipe et de Santiago de Cuba, filiales de la Société économique royale des amis du pays. Ses connaissances encyclopédiques vont lui permettre de se distinguer dans d'autres disciplines telle l'histoire, qu'il affectionne particulièrement (1882, 1962 [1883]), et même l'histoire de l'anthropologie cubaine, dont il dresse un premier bilan en 1885. Il s'interroge aussi sur la « défiguration » du castillan consécutive au mélange des « races » (qu'il faut comprendre ici dans le sens d'ethnies) ou aux questions d'éducation (1881b). Il rédige enfin, à cette époque, des travaux sur les coutumes cubaines anciennes et contemporaines et prologue la célèbre collection d'articles *Tipos y costumbres de la Isla de Cuba*

(1881c), un ouvrage collectif réunissant les meilleurs auteurs du genre *costumbriste*⁹³. Parmi son œuvre abondante, la problématique de l'« homme noir », posée en termes moraux, sociaux, culturels et linguistiques, se distingue de manière significative. Il s'éteint quatorze mois après la publication de son dernier ouvrage, *Los Negros*.



Né à Port-au-Prince, **Louis-Joseph Janvier** (1855-1911) est considéré comme l'un des plus importants intellectuels haïtiens de la fin du XIX^e siècle. Il est surtout connu pour ses publications polémiques à travers lesquelles il défend l'honneur de la « race noire » et de sa patrie. Son grand-père, militaire de métier et ami personnel d'Étienne Élie Gérin et d'Alexandre Pétion (dirigeants mulâtres de la République du Sud juste après l'avènement de l'Indépendance haïtienne), a cosigné l'*Acte de la résistance à l'oppression* (octobre 1806) qui légitime l'assassinat du premier chef d'État haïtien, Jean-Jacques Dessalines. Son père, décédé en 1873, entre dans l'armée à dix-sept ans et a l'occasion de fréquenter les chefs d'État Faustin Soulouque et Fabre N. Geffrard.

Dans un contexte où fait rage le débat sur l'égalité des races humaines, Louis-Joseph Janvier se taille la réputation d'un passionné des sciences sociales et d'un collectionneur de diplômes. En effet, après avoir fréquenté le très prestigieux Lycée national (fondé par le Président Alexandre Pétion, en 1816), il entame ses études universitaires à l'École de médecine

⁹³ Courant littéraire né dans les années 1820 et populaire jusque dans les années 1880, centré sur la description de personnages, coutumes, traditions orales et scènes de la vie quotidienne cubaine. En cela, on peut l'apparenter à une forme de fiction ethnographique ou folklorique. Les textes *costumbristas* sont considérés comme des sources incontournables par les historiens (Instituto, 2002, I : 306). Parmi des dizaines d'auteurs de ce courant, on peut mentionner Ramón de Palma, Juan Francisco Valerio, José Victoriano, José Ramón et Luis Victoriano Betancourt, José María de Cárdenas ou encore Cirilo Villaverde, auteur du célèbre roman *Cecilia Valdés* (dont la version définitive en deux tomes est publiée en 1882).

de Port-au-Prince. Puis, en 1877, il devient boursier du gouvernement haïtien. Il poursuit alors ses études à l'Université de Paris où il décroche son diplôme de médecin avec une thèse sur la phtisie pulmonaire (1881) couronnée par la Faculté de médecine de Paris. Il profite aussi de ses temps libres pour suivre des cours d'économie politique et de sciences sociales à la Sorbonne et au Collège de France. Il est d'ailleurs diplômé de l'École libre des sciences politiques de Paris (sections administrative, diplomatique et économique et financière) et licencié en droit de la Faculté de Lille.

Louis-Joseph Janvier a passé la majeure partie de sa vie à l'étranger. Son œuvre, du fait de son caractère souvent polémique, a eu un écho en France et en Haïti. D'abord, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du tombeau du grand historien français Jules Michelet, au cimetière du Père-Lachaise en 1882, il charme les assistants par son éloquence et le contenu de son discours. À Paris, il fréquente également de grands noms de la littérature et des sciences sociales : François Coppée, Stéphane Mallarmé, Élisée Reclus, le poète d'origine cubaine José Maria de Hérédia, etc. Dans son livre *La République d'Haïti et ses visiteurs* (1883), il affirme qu'il est membre de l'Association littéraire internationale, de l'Association scientifique de France, de la Société française d'hygiène, entres autres. Dès décembre 1882, il intègre aussi la Société d'anthropologie de Paris ; il y présente son ouvrage fraîchement publié sur *La République d'Haïti et ses visiteurs*.

En Haïti, ses publications sont bien accueillies puisqu'elles répondent aux injures à l'encontre du pays et aux affronts subis, comme c'est le cas pour *Les détracteurs d'Haïti et de la race noire* (1882), déjà mentionné. Il est aussi l'une des principales figures de l'anticléricalisme et s'élève contre l'hégémonie du catholicisme romain consacrée légalement par la signature du concordat du 28 mars 1860 ; lui-même franc-maçon et élevé dans la religion wesleyenne, il est partisan de la protestantisation de la société et de l'État d'Haïti.

De 1884 à 1905, Janvier occupe divers postes diplomatiques (en Suisse, en France et en Angleterre) avant de rentrer en Haïti en 1905. Son livre *Du Gouvernement civil en Haïti* est discuté dans les milieux politiques haïtiens et laisse penser qu'il vise la présidence, mettant possiblement en danger le pouvoir militaire. Il se lance officiellement dans les compétitions électorales par une adresse aux électeurs de la commune de Port-au-Prince. Mais après quelque trente ans d'absence, il échoue et n'arrive pas à s'imposer sur la scène politique. Il finit par s'exiler et meurt à Paris le 24 mars 1911.



Cultivateurs haïtiens [1888]
© Bibliothèque Nationale de France



Port-au-Prince [1890]
© CIDIHCA



[Église-couvent de San Agustín (Saint-François d'Assise), siège de l'Académie royale des sciences médicales, physiques et naturelles de La Havane (1867-1887) et lieu de réunion de la Société anthropologique de l'île de Cuba]
(Photo publiée sur le site de Habana Radio, station du Bureau de l'Historien de la Ville)
<http://www.habanaradio.cu/articulos/iglesia-de-san-francisco-de-asis/>



Mambises [soldats de l'armée indépendantiste, Cuba]

José Gómez de la Carrera, s.d.

© Biblioteca Nacional de Cuba José Martí

La preuve par la race bretonne : des arguments philosophiques et historiques

Les deux textes présentés ici sont rédigés dans des styles très différents : Bachiller y Morales, dans une position très inconfortable, défend de façon indirecte, parfois confuse car trop implicite, une cause qui n'est pas légitime dans le milieu scientifique cubain auquel il appartient et avec lequel il ne veut pas entrer frontalement en polémique. Janvier quant à lui, fort de son statut d'intellectuel noir à Paris et de polémiste connu, déploie, dans un style incisif et limpide, un plaidoyer volontairement provocateur. Les deux auteurs vont pourtant adopter une stratégie argumentative et rhétorique semblable.

L'Égalité des races. Bretons et nègres, de Louis Joseph Janvier, est publié en 1884. L'avant-propos qui l'accompagne rappelle qu'une première version de ce texte était parue l'année précédente, en 1883, sous le titre : *M. Renan et l'Égalité des races : Bretons et Nègres*. Janvier s'adresse à Ernest Renan à partir d'une contradiction qu'il relève chez ce célèbre auteur français. En 1876, ses propos publiés dans *Dialogues philosophiques*, selon lesquels « les hommes ne sont pas égaux, les races ne se valent pas » contrastent avec ceux tenus lors de la conférence « Qu'est-ce qu'une nation ? », donnée à la Sorbonne le 11 mars 1882, à laquelle Louis Joseph Janvier avait assisté et dont il était sorti enthousiaste (Janvier, 1882 : 77-78). Renan avait développé à cette occasion l'idée d'une conception contractuelle de la nation par opposition à la conception allemande contemporaine, censée être beaucoup plus essentialiste, fondée sur la culture, la langue, la religion, la « race ». C'est donc en réponse aux *Dialogues philosophiques* que Janvier publie le texte qui nous occupe. Fort d'une connaissance très fine et érudite des grandes figures politiques de l'histoire française et de la manière dont le pays les célèbre, il revient sur la construction de la barbarie des Bretons pour appuyer sa démonstration d'une égalité des races – bien qu'inscrite dans une inégalité des nations. Il développe son propos en prenant un à un les illustres « fils de Bretons » qui ont occupé de hautes fonctions d'État ou ont été de grands intellectuels, autant d'« hommes d'élite », comme il les qualifie, « marchant à la tête de la France, c'est-à-dire du monde civilisé ». Il les compare ensuite aux plus importantes figures de la « race noire » comme Toussaint Louverture et Frederick Douglass.

Sur ce point, Antonio Bachiller y Morales est en franche convergence avec Louis Joseph Janvier : il utilise en effet les mêmes arguments, citant le ministre anglais William Pitt (qui comparait au début du siècle la situation des Bretons sous l'empire romain à celle des esclaves africains à Cuba) et Toussaint Louverture (exemple d'un être « doté d'un génie et d'un sens de l'organisation admirables »). Les deux auteurs reprennent ainsi une formule démonstrative chère à leurs contemporains, qu'ils soient penseurs afro-américains ou « amis des Noirs » : celle de la figure du primitif nord-

européen (gaulois, saxon, breton) méprisé par les Romains, à l'instar de celle du Noir encore méprisé à la fin du XIX^e siècle⁹⁴.

Pour appuyer leur thèse, Janvier et Bachiller y Morales puisent des exemples tant dans l'histoire récente des États-Unis, où l'affranchissement a été prononcé, que dans certaines colonies anglaises des Antilles, dans certaines colonies françaises, ou même dans certains pays africains. L'idée est d'« affirmer la perfectibilité de la race noire, pour montrer qu'elle pouvait se plier à toutes les exigences, à toutes les finesses de la vie sociale contemporaine, en même temps que s'assimiler et s'approprier tous les progrès de la civilisation moderne » (Janvier, 1884 : 22). Pour les deux auteurs en effet, le degré de civilisation atteint par l'Europe (son progrès technologique, ses institutions politiques, son niveau d'instruction et sa morale chrétienne) constitue un modèle. Ainsi, dans le texte d'Antonio Bachiller y Morales, publié un an après l'abolition de l'esclavage à Cuba, les premiers mots de l'introduction, célébrant cette victoire, sont consacrés à remercier les Anglais pour le rôle capital qu'ils ont joué dans celle-ci. L'avenir de l'Afrique est également évoqué : c'est sur ce continent que doivent désormais porter les efforts, afin d'y supprimer toute trace de l'odieux commerce. En filigrane, on reconnaît là les arguments avancés lors de la Conférence de Berlin, qui, deux ans auparavant, a réuni les puissances européennes dans un projet colonial de partage de l'Afrique, justifié officiellement par l'action civilisatrice et missionnaire et la lutte contre l'esclavage et la barbarie. Catholique fervent, Antonio Bachiller y Morales ne pouvait que partager cette vision géopolitique du monde moderne.

Ce faisant, si elle ne s'inscrit pas au-delà du paradigme civilisationnel européen, cette posture antiraciste se fonde sur des arguments sociaux et historiques, éloignée en cela d'une démonstration exclusivement basée sur le biologique. Chez Janvier, la logique comparative sert non seulement à saper les thèses de l'inégalité, développées par certains en anthropologie physique, mais aussi à les déconstruire. En cela, il pousse la stratégie argumentative plus loin que ne le fait Bachiller dans les extraits présentés. Dialoguant aussi avec son pays, il écrit : « En Haïti, où l'homme noir est libre, se gouverne lui-même et est propriétaire du sol depuis seulement le commencement de ce siècle, il s'est produit chez lui une amélioration puis une véritable transformation intellectuelle, et de plus une très notable sélection physique » (1884 : 25). Janvier rapporte ainsi que les jeunes Haïtiens sont au courant des livres

⁹⁴ Frederick Douglass lui-même avait par exemple évoqué dans *The color line* (1881) le sort des Saxons, « race » longtemps assujettie en Angleterre et dont certains descendants étaient désormais des personnalités reconnues et prestigieuses. Le baron de Vastey, quelques années après l'indépendance d'Haïti, rappelait aux anciens colons de Saint-Domingue que leurs ancêtres, les Gaulois, avaient été méprisés par les conquérants romains (*Le système colonial dévoilé*, 1814, cité par Nicholls, 1978 : 189).

publiés en France et qu'ils en tirent le plus grand profit pour leur culture : le modèle culturel et éducatif français marque en effet, à l'époque, la plupart des intellectuels haïtiens. À l'instar de Firmin dans *De l'égalité des races humaines*, il rappelle la qualité (et l'effervescence) de la production haïtienne dans le domaine politique, artistique, littéraire. Reprenant les idées contenues chez Michelet, il développe ce qu'il nomme « un rapide travail de sélection intellectuelle chez l'homme noir ». Aussi, conclut-il son propos en écrivant : « Partout donc, la race noire exécute une véritable escalade de la lumière ». « Ascension morale », écrit-il encore, qu'elle doit directement ou indirectement « à la France philosophique du XVIII^e siècle, à la France resplendissante et vaillante des Diderot, des d'Alembert et des Raynal » qui permettra à « la race noire » de prendre « une revanche ». En revenant avec une certaine ironie sur les propos d'Eugène Bodichon rapportés par Paul Topinard, il rappelle que si le métissage est une bonne chose pour l'humanité, alors les Français courent le risque, en méprisant la « race noire », de se voir refuser l'apport bénéfique de son « sang » jeune et vigoureux.

Janvier conçoit que toutes les « races » peuvent s'égaliser si certaines conditions historiques et sociales sont réunies. Cette pensée, il entend, par-delà Ernest Renan, l'adresser à toute la communauté scientifique, politique et intellectuelle de son époque. S'appuyant sur les thèses évolutionnistes du moment, il soutient ainsi que les relations entre les groupes humains, y compris dans des situations de violence radicale comme dans le cas de l'esclavage, fondent les sociétés et participent à leur transformation⁹⁵. Au cours d'une séance de travail à la Société d'anthropologie de Paris, il affirme à propos de son livre *La République d'Haïti et ses visiteurs* (1883) :

« [II] n'en est pas moins une apologie de la race éthiopienne, en même temps qu'une œuvre de sociologie comparée, qui peut être consultée avec fruit par tous ceux qui veulent étudier sérieusement et impartialement la civilisation antiléenne en contact avec la civilisation occidentale, par tous ceux qui veulent se rendre un compte exact de la sélection, de la transformation psychologique que le cerveau du noir peut subir, cela au même titre que celui des individus appartenant aux autres familles humaines » (*Bulletin...*, 1883 : 64).

⁹⁵ Pensée que l'on retrouve, cela a été indiqué, en Haïti tout au long du XIX^e siècle, comme le confirme la lecture des historiens haïtiens notamment. Sur ce point, Jean-Luc Bonniol (2013) attire l'attention sur la séance du 17 juillet 1884 à la Société d'anthropologie de Paris. Au cours de cette séance, alors que Louis Armand de Quatrefoies développe un propos sur l'action exercée par le milieu sur les « races », en termes de « créolisation », Janvier intervient pour dire combien ce terme et l'idée qu'il contient, convient pour signifier « la créolisation de la race noire », qui serait transformée sous la double influence du climat et des mélanges ethniques, tant sur le plan physique que sur le plan « intellectuel et moral » (Bonniol, 2013 : 239-241). Voir aussi à ce propos Célius (2014).

Remarquons que Janvier – bien qu’il ne soit pas le seul auteur de son époque à procéder ainsi – se réfère, dans ses écrits, non seulement à l’anthropologie dans le sens de la science de l’homme pris dans son intégralité mais aussi à l’ethnographie, terme qui apparaît dans la production des années 1890 en Haïti⁹⁶. Les arguments politiques, philosophiques et surtout sociaux et historiques, sous-entendant les rapports de pouvoir inscrits dans un ordre d’inégalité raciale, peuvent ainsi être convoqués pour soutenir le propos. À cet égard, on pourrait voir dans le rapport de synonymie que Janvier pose entre les termes de « noir » et de « nègre » d’une part, et dans le rapprochement que son utilisation de « race noire » suggère entre l’idée de « peuple noir » et de « population noire » d’autre part, un déplacement de la question raciale vers le terrain social du préjugé de couleur.

L’argumentation de Bachiller y Morales ne prétend pas davantage se fonder sur l’anthropologie physique. Membre émérite, on l’a vu, de la Société d’anthropologie de Cuba, et même président de cette institution au moment où il publie *Los Negros*, il ne s’y exprimait qu’en tant que philologue et archéologue. Il ne se risqua jamais, pour ce que l’on en sait après examen minutieux des comptes rendus de réunions de cette institution (Rivero de la Calle, 1966), à réfuter frontalement l’idée, majoritaire, d’une infériorité de la « race noire ». Son livre, comme celui d’Henri Dumont, y fut en outre largement ignoré. Ses arguments sont d’abord d’ordre juridique et moral : Bachiller se réclame, comme les nombreux anti-esclavagistes anglophones et espagnols qu’il cite dans son texte, du droit canon, fondé sur la morale chrétienne. Pour celui-ci, l’esclavage est une « institution contraire au droit dans son essence » : la liberté est considérée comme un état naturel de l’homme et l’unité de l’espèce humaine ne peut être remise en question⁹⁷.

Mais surtout, dans son livre, l’argumentation de Bachiller y Morales va se fonder sur une analyse historique, voire socio-économique des causes de l’esclavage. *Los Negros* ne porte cependant pas sur ce fait historique majeur. Les textes qui le composent, si l’on se réfère aux dates relevées dans la revue ;

⁹⁶ Firmin (1885) passera en revue les différents sens donnés aux termes en usage. Dans le premier chapitre de son ouvrage, questionnant les connaissances qui contribuent à former les données de l’anthropologie, il revient ainsi sur « les définitions » de la discipline puis sur son « domaine » au regard de ceux de l’ethnologie et de l’ethnographie (1885 : 16-19, voir aussi introduction).

⁹⁷ Cette vision le conduisit d’ailleurs à s’opposer aux projets de remplacement de la main d’œuvre esclave par des travailleurs africains ou chinois « sous contrat » : « [...] j’ai toujours tenté de fermer les portes aux abus de toute immigration qui ne soit pas blanche et libre et dans le cadre de la loi, j’ai combattu toute nouvelle traite quels que soient ses déguisements, mes sentiments, comme ceux de la majorité prudente et libérale du pays, reposaient précisément sur le respect que nous inspiraient le droit et la sainteté des dispositions et des traités (1887 : 81) ».

ont été rédigés depuis l'exil, entre 1874 et 1876. Considérant l'abolition comme inéluctable, Bachiller y Morales la prépare en effet en posant la question du statut des libérés dans la Cuba autonome qu'il appelle de ses vœux. Cette discussion n'était pas nouvelle dans les colonies espagnoles, où, comme il le rappelle dans les extraits présentés, jusqu'au début du XIX^e siècle, les « affranchis étaient des citoyens », et « l'homme libre de couleur jouissait de tous les droits civils concédés aux plébéiens ou au bas-peuple ». Ce n'est, explique-t-il, que lorsque la traite a commencé à être mise en question, que l'octroi d'une « carte de citoyen » a été conditionné à l'obligation de « faire preuve de vertu et de mérite » et ouvert la voie à une discrimination fondée sur la couleur, discrimination renforcée par un arsenal de lois qu'il décrit précisément. Remontant plus loin dans le passé, il compare le statut des serfs de l'Espagne féodale à celui, meilleur, des esclaves importés dans la péninsule par les Arabes, ou, se référant comme on l'a vu au cas des Bretons, il souligne que l'esclavage n'a jamais été, par le passé, l'apanage d'une « race » ou d'un peuple en particulier. Ce faisant, et pour reprendre ses mots, il aborde le problème en tant que « question sociale ». Situait géographiquement et historiquement la fabrication de ce qu'il appelle une « classe avilie », il fait de l'idée de race une construction résultant des rapports de domination entre conquérants et vaincus. Les « races », dit-il, « s'expliquent par l'histoire » et « sont le produit de classes déterminées ».

Poursuivant son argumentaire, Bachiller va également, dans son texte, s'intéresser à la production écrite d'auteurs de renom : l'autobiographie de l'ex-esclave Ottobah Cugoana (1787), qu'il qualifie d'« apôtre noir », ou celle de Toussaint Louverture, le « Premier des Noirs ». Leur existence même constitue pour lui une preuve flagrante de « l'égalité des races » lorsqu'il y a égalité de condition. Dans la seconde partie de son recueil (que nous n'avons pas reproduite ici), partant de son expérience nord-américaine, il va aussi faire le portrait – condescendant néanmoins – de quelques leaders politiques et religieux populaires noirs, ainsi que de leurs fidèles, aux États-Unis. Certes, en bon catholique, il les qualifie de superstitieux et d'impies, mais en rappelant que de tels personnages se rencontrent également parmi la population blanche : l'ignorance, dans un cas comme dans l'autre, est mère de tous les maux. Cela le conduit par exemple, à réfuter les accusations de crimes rituels dont les « cultes *vodú* » sont l'objet en Louisiane et en Haïti, en montrant le rôle joué par la presse dans la construction de ces catégories d'accusation⁹⁸. De façon inédite, il esquisse une description factuelle de plusieurs institutions cubaines de gens de couleur (société d'entraide, sociétés

⁹⁸ Rappelons qu'en Haïti (voir aussi chapitre 3), Duverneau Trouillot (1885) déconstruit également l'imaginaire négatif sur le *vodou*. Il initie les recherches sur les cultes à partir d'une approche ethnographique qui entend ainsi s'intéresser à « l'état social des races ».

secrètes, groupes carnavalesques), alors considérées comme des nids de barbares criminels. Il donne en outre très brièvement un premier aperçu de leurs pratiques religieuses.

Races, classes et citoyens : vers un projet de construction de la nation

Le plaidoyer en faveur de l'égalité des races de Louis Joseph Janvier et d'Antonio Bachiller y Morales reflète l'insertion de ces auteurs dans un double contexte d'interlocution : national et transatlantique. Si tous deux entendent se situer dans le débat plus vaste, international, sur la hiérarchie des races, leur antiracisme se veut également et peut-être en premier lieu nationaliste.

Dans son combat contre l'inégalité, Janvier, qui appréhende l'égalité des races sous le rapport de l'état intellectuel et social des groupes, convoque aussi l'histoire d'Haïti pour mettre en avant les spécificités de sa société. C'est à ce niveau qu'il faut lire son adresse à « la jeunesse haïtienne » vis-à-vis de laquelle il inscrit son projet politique et développe son idée de nation. Cette adresse, à un moment où le pays traverse une crise politique, lui permet de revenir sur l'importance d'une distribution de terres aux paysans et de l'accès à une éducation de qualité pour tous les citoyens, éléments qui constituent la toile de fond de sa pensée politique. Dans ce cadre, Janvier soutient en effet, avec ardeur, un projet de réforme agraire et un projet d'éducation en faveur des masses, projet qui prend son sens aussi dans la défense de la souveraineté nationale menacée par la place qu'occupent les puissances étrangères dans la vie politique du pays (voir chapitre 2).

Cette pensée sociale d'une « nation à vocation intégrative et participative » (Denis, 2010 : 63) s'inscrit dans un contexte où en principe tous les Haïtiens sont citoyens. Or, l'inégalité sociale est selon lui d'abord une inégalité d'éducation et d'accès aux ressources⁹⁹. Si Janvier ne détaille pas sa conception de l'éducation dans ce texte-ci, il laisse supposer qu'elle est une condition nécessaire pour constituer une nation en même temps qu'une élite capable de prendre part valablement aux affaires du monde. On retrouve ici l'idée de l'inégalité intellectuelle et sociale des groupes. On remarquera toutefois, alors que la question de couleur est constitutive de la crise politique que traverse Haïti, que Janvier ne fait pas référence aux

⁹⁹ Il écrit : « Les gouvernements antérieurs, et ce sera là leur condamnation, ont presque toujours eu tort de croire que dans la tête de paysan rien ne vivait. Tort très grave et qui a fait commettre bien des fautes ! Il y vit deux idées, deux désirs impérieux, deux volontés tenaces : la soif de posséder le sol, le désireux, l'impérieux vouloir de s'instruire et de moraliser ses fils » (Janvier, 1883-1884 : 241).

« préjugés de castes », aux « préjugés de couleur », comme il les nomme dans *Les détracteurs de la race noire* et à propos desquels il va jusqu'à écrire que, en Haïti, ceux-ci « ont presque complètement disparu » (1882 : 49)⁹⁹.

Le texte de Bachiller y Morales peut sembler, à première vue, en dialogue avec plusieurs auteurs contemporains étrangers : il convoque des juristes, des historiens et des personnalités politiques (anglophones, francophones, lusophones ou hispanophones) dans un dialogue implicite avec les grands penseurs de l'espace américano-caribéen qui est le sien. Les « écrivains noirs » sont présents dans ce dialogue, placés au même rang, voire au premier plan de son analyse. Dans cet espace d'interlocution, il exprime très fortement sa volonté de réhabiliter l'image de sa patrie, l'Espagne, comprise au sens large et fondateur « de monde hispanophone catholique », d'en réfuter la fameuse « légende noire », précisant la pensée du Père Bartolomé de Las Casas pour lequel, déjà au XVI^e siècle, l'esclavage constituait un péché grave quel que soit le groupe humain qui en était victime. Mais cette patrie, c'est aussi, à ce moment, la patrie cubaine, à propos de laquelle il affirme avec un certain angélisme que chez les Havanais créoles

« on ne connaissait pas la haine entre les races causée par l'oppression de la race dominante. Les Havanaises [...] traitaient leurs serviteurs comme des êtres rationnels et avaient avec eux des relations d'affection et de tendresse familière qui surprenaient les nouveaux-venus au pays. [...] Les créoles blancs étaient souvent allaités par des Noires et dans toutes les familles existaient ces liens d'affection et de tendresse qui, sans confondre les conditions, les *arrondissaient* toutefois et en rognait les angles saillants et irritants » (1887 : 51).

À défaut d'un projet politique national, l'idée d'une commune destinée, rendue possible par un vivre ensemble harmonieux fantasmé, émerge ici¹⁰⁰.

En somme, c'est bien dans un espace d'interlocution local, cubain, raciste, où il n'est pas possible d'exprimer ses opinions égalitaristes de manière frontale, que son texte prend sens. Le style de Bachiller y Morales est laborieux, truffé d'allusions et de sous-entendus, d'implicites et de détours, qui pointent tous vers une remise en question – en réalité très prudente dans la forme – des théories racialistes de la Société d'anthropologie de Cuba. Et c'est par le détour d'une critique des théories racistes produites aux États-Unis (comme la théorie de la *subgenation*¹⁰¹ dont il démonte les arguments avec

⁹⁹ Dans ce texte, Janvier écrit que les « préjugés de castes » et « cette maladie de l'intelligence qu'on appelle préjugé de couleur » s'effacent grâce à « la propagation de l'instruction publique » et à « l'unification du type haïtien par croisement » (1882 : 49-50) Ses propos seront plus modérés dans *Les affaires d'Haïti*, pour ne s'en tenir qu'à ce seul ouvrage.

¹⁰⁰ Cette idée sera par la suite souvent reprise à Cuba et elle sera à l'origine du mythe – encore vivace – de l'absence de racisme dans ce pays.

¹⁰¹ Voir note 62 dans ce chapitre.

ironie), ou en écorchant au passage les réformistes français, qu'il adresse à ses compatriotes cubains une critique radicale.

Los Negros est pour cela considéré comme la « première tentative d'approche scientifique, ethnologique, de la population de couleur à Cuba » (Portuondo, 1969 : 63-67). Les recherches d'Antonio Bachiller y Morales dans ce domaine lui ont permis d'être reconnu comme le pionnier de l'ethnographie de son pays et des études africanistes à Cuba (Valdés Bernal, 2012 : 9). Les thèmes abordés dans l'ouvrage (histoire de l'esclavage, histoire des *cabildos* et de leurs défilés publics lors de la fête du jour des Rois, examen des sociétés secrètes masculines d'origine africaine dites de *ñáñigos*, approche critique des délits de sorcellerie ou encore étude des *negros curros*, originaires d'Andalousie), même s'ils ne constituent en ce domaine que des ébauches, seront en effet repris de façon quasi programmatique par Fernando Ortiz, qui les placera quelques décennies plus tard au cœur de ses propres travaux, faisant de Bachiller y Morales l'une de ses sources principales.



Dans les écrits de Bachiller y Morales, catholique, autonomiste – non indépendantiste –, la « race » est évacuée comme un produit de l'histoire, sans que ni l'ordre social des classes, ni la hiérarchie des civilisations ne soient remis en question. En ce sens, la condition de l'entrée en citoyenneté pour les populations de couleur passe par leur élévation morale – et donc, implicitement, par leur éducation, chrétienne de préférence. En cela, il se distingue du combat pour l'accès à l'instruction pour tous que défend Janvier, et qui sera l'une des principales revendications de l'antiracisme révolutionnaire et post-indépendantiste à Cuba. Cet appel à une éducation qui soit d'abord morale participe aussi de la volonté de s'affranchir des pratiques culturelles d'origine africaine, appréhendées au travers des stigmates qui leur sont attribués et dénuées, en cette fin de XIX^e siècle, d'intérêt scientifique.

Le texte de Janvier nie de son côté toute validité à la pensée de l'inégalité des races. Il insiste sur l'aptitude à la civilisation et au progrès du « peuple noir » et de la société haïtienne au sein de laquelle les rapports de domination se transforment également. Cette possible transformation des sociétés et des hommes donne, pour lui aussi, sens à une hiérarchisation des « nations », mais la réflexion lui permet de conclure que les analyses doivent porter avant tout sur une appréhension de la situation sociale des groupes humains, pour une reconnaissance partagée de la fin historique de l'inégalité raciale. C'est aussi la conclusion à laquelle arrivera Firmin. Pour autant, l'idée de la couleur comme un bien commun de la nation, et qu'il faut porter au crédit de celle-ci, est contenue dans les propos de Janvier.

Cette idée pourrait être mise en lien avec le ressort essentiel du nationalisme élaboré au cours du XIX^e siècle qui peut être défini comme un « nationalisme héroïque » (Célius, 2004), un nationalisme de l'exceptionnalisme lié à l'histoire de la première « République Noire ». Il reste qu'une analyse de la manière dont Janvier prend en considération l'existence des discriminations liées à la couleur au sein de la société haïtienne viendrait éclairer l'établissement d'un lien avec le nationalisme ainsi défini.

Les contradictions entre un anti-racisme qui définit néanmoins, en creux, une hiérarchie des cultures et un antiracisme qui exalte, quant à lui, la grandeur de la « race noire », traversent les pensées de ces deux auteurs. Elles sont cependant fondatrices d'une réflexion qui conduira au développement de l'anthropologie sociale et culturelle cubaine et haïtienne prise dans son lien étroit avec l'engagement politique et l'élaboration d'un projet national.

Page de droite :
The Big Stick in the Caribbean Sea [détail]
William Allen Rogers, 1904
© CIDIHCA

Carrazana Fuentes L.Y., Laëthier Maud,
Argyriadis Kali, Clormeus L.A. (collab.).

Noirs et Bretons : inégalités raciales et
citoyenneté chez Antonio Bachiller y
Morales et Louis-Joseph Janvier.

In Argyriadis Kali (ed.), Gobin E. (ed.),
Laëthier Maud (ed.), Núñez González N.
(ed.), Picard Byron J. (ed.). Cuba-Haïti :
engager l'anthropologie : anthologie
critique et histoire comparée (1884-1959).

Paris (FRA) : CIDIHCA France, 2020, 75-
100.

ISBN 978-2-491-03509-9